

COALITION POUR L'ÉQUITÉ FISCALE ENVERS LES PME

[Traduction]

Le 25 mai 2018

L'honorable Bill Morneau
Ministre des Finances
Ministère des Finances Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ont.) K1A 0G5

Objet : Coalition pour l'équité fiscale envers les PME – mesures recommandées pour protéger les placements passifs existants

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons au nom de la **Coalition pour l'équité fiscale envers les PME**. Ensemble, nos organisations représentent plusieurs centaines de milliers d'entreprises indépendantes, de professionnels et de contribuables de tous les secteurs économiques et géographiques au pays qui emploient des millions de travailleurs. Nous souhaitons vous faire part de nos inquiétudes quant aux nouvelles règles sur le revenu de placements passifs annoncées dans le budget fédéral de 2018.

Nous tenons à remercier votre gouvernement d'être à l'écoute des PME et d'avoir révisé certaines des règles sur le revenu de placements passifs qui leur causent les plus vives inquiétudes. Les nouvelles règles constituent un pas dans la bonne direction et atténueront les effets néfastes des changements sur certaines petites entreprises.

Cependant, bien que votre gouvernement ait promis qu'il exonérerait les placements passifs existants, nous craignons que ces placements servent de critère pour déterminer l'admissibilité des entreprises à la déduction accordée aux petites entreprises sur leurs revenus actifs (revenus tirés d'une entreprise exploitée activement) à compter de 2019. Si le revenu de placements passifs annuel dépasse la limite de 150 000 \$, les PME perdront tout droit à la déduction, ce qui alourdira considérablement leur fardeau fiscal.

Cette mesure est injuste envers les propriétaires de PME qui ont suivi les règles et ont pris des décisions prudentes et appropriées afin de constituer une réserve de capitaux dans leur entreprise. Depuis ses toutes premières propositions, votre gouvernement répète aux propriétaires d'entreprise que leurs placements passifs existants ne seront pas touchés et que les nouvelles règles ne s'appliqueront qu'aux années à venir. Or, il s'avère que les placements existants auront en fin de compte une incidence sur le taux d'imposition des revenus actifs des entreprises. Il ne saurait donc plus être question d'exonération. Nous vous demandons de respecter votre engagement.

Maintenant que la Chambre des communes a entamé l'étude de la *Loi d'exécution du budget*, le temps est compté. Nous invitons donc votre gouvernement à agir rapidement pour éviter aux PME de subir des conséquences négatives imprévues. La Coalition travaille en étroite collaboration avec des experts

en fiscalité et des comptables sur des mesures qui permettraient une certaine exonération en vertu des nouvelles règles de manière à réduire le fardeau des propriétaires d'entreprise.

Nous recommandons à votre gouvernement de prendre les mesures suivantes :

- Renoncer aux règles proposées concernant l'impôt sur les revenus de placements passifs.
- Si la décision est prise d'aller de l'avant avec ces règles, collaborer avec la Coalition et les experts en fiscalité pour que les placements passifs existants ne soient pas utilisés comme critère d'admissibilité à la déduction accordée aux petites entreprises. La Coalition s'engage à travailler avec le gouvernement pour trouver un moyen d'exonérer les placements passifs existants sans ajouter à la complexité du système.
- Mettre en place une échelle plus graduelle pour interdire l'accès au taux d'imposition réduit des PME, par exemple en ajustant les échelons au-delà de 50 000 \$ à 2,5 \$ (plutôt que 5 \$) par dollar de revenu passif. La déduction accordée aux petites entreprises ne serait alors réduite à néant que lorsque le revenu de placements passifs atteindrait 250 000 \$.
- Augmenter de 50 000 \$ à 100 000 \$ le seuil au-delà duquel le revenu de placements passifs d'une entreprise commence à avoir une incidence sur le droit de bénéficier du taux d'imposition des petites entreprises afin qu'un plus grand nombre de PME soient exemptées.
- Indexer les seuils d'exemption de 50 000 \$ et de 150 000 \$ en fonction de l'inflation afin que les PME puissent éviter une dérive fiscale de l'imposition de leur revenu de placements passifs au cours des prochaines années.

Nous réitérons notre engagement à collaborer avec le ministère des Finances à la recherche de solutions qui permettront de répondre à nos préoccupations sans entraîner de grandes complications ni pour le gouvernement ni pour les entreprises contribuables. Outre les points soulevés au sujet des règles sur les placements passifs, les nouvelles règles sur le fractionnement du revenu préoccupent également les PME, qui n'y sont pas préparées. Comme ce problème reste entier, nous sommes d'avis que votre gouvernement doit envisager de modifier ces règles, notamment en reportant leur mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019. Permettez-nous de vous rappeler nos recommandations :

1. Effectuer immédiatement une analyse des impacts économiques des modifications fiscales proposées et attendre que cette analyse soit terminée pour mettre en œuvre tout changement.
2. Au sujet du **fractionnement du revenu** :
 - Reporter la mise en œuvre des changements envisagés au 1^{er} janvier 2019, à tout le moins.
 - Faire en sorte que les nouvelles règles sur le fractionnement du revenu prévoient, au minimum, une exemption complète des revenus et des dividendes du conjoint.
3. Faire un examen approfondi du régime canadien de l'impôt sur le revenu afin de le simplifier pour aider les propriétaires de PME à mieux comprendre les incidences fiscales des décisions majeures qu'ils envisagent de prendre pour leur entreprise.

N'hésitez pas à contacter l'un des groupes ou l'une des associations soussignées pour toute question ou information.

Demeurant engagés à collaborer avec vous à l'avancement de ce dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.



Greg Pollock
Président et chef de la direction, Advocis Association des conseillers en finances du Canada



13 000 membres



Luc Bélanger
Chef de la direction Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec




John D. Gamble, CET, P.Eng.
Président et chef de la direction Association des firmes d'ingénieurs-conseils




Alan Rowell, MFA, DFA-Tax
Services Specialist
Directeur Association of Tax and Accounting Professionals



195 membres



Caroline De Guire, M.Sc.
Écon.
Chef de la direction Association québécoise des informaticiennes et informaticiens indépendants



1 500 membres



Jean Thiffault
Président Association québécoise des pharmaciens propriétaires




Darlene Hyde
Chef de la direction British Columbia Real Estate Association




John Reid
Chef de la direction Alliance canadienne pour les technologies avancées





Mary Blair
Directrice générale
Association canadienne des
conseillers en management



2 500 membres



Dr Emil Lee
Président
Association canadienne des
radiologistes



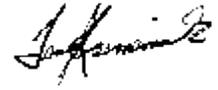
2 182 membres



Kerry Simmons, Q.C.
Président
Association du Barreau
canadien



36 000 membres



Terry Kremeniuk
Directeur exécutif
Association canadienne du
bison



550 membres



Dr Larry Levin
Président
Association dentaire
canadienne




Dan Kelly
Président et chef de la
direction
Fédération canadienne de
l'entreprise indépendante



110 000 membres



John Dickie
Président
Fédération canadienne des
associations de
propriétaires immobiliers



11 200 propriétaires,
gestionnaires et
fournisseurs de logements
locatifs



Lorraine McLachlan
Président et chef de la
direction
Canadian Franchise
Association



Canadian Franchise
Association™
750 membres corporatifs
représentant plus de 40 000
franchisés



Kevin Lee
Chef de la direction
Association canadienne des
constructeurs d'habitations



8 500 membres



Keith Costello, BADM, MBA-
Strategy
Président et chef de la
direction
Institut canadien de
planification financière



8 000 membres



Ralph Suppa, CAE
Président et directeur
général
Institut canadien de
plomberie et de chauffage



260 membres



Edward Whalen, P.Eng.
Président et chef de la
direction
Institut canadien de la
construction en acier





Dr Laurent Marcoux
Président
Association médicale
canadienne



85 943 membres



Samantha Gale
Directrice exécutive
Association des courtiers
hypothécaires du Canada



5 000 membres



Glen Doucet
Chef de la direction par
intérim
Association des
pharmaciens du Canada




Gary Simonsen
Chef de la direction
Association canadienne de
l'immeuble



122 000 courtiers
immobiliers



Bob Brunet, CAE, B. Comm
Directeur exécutif
Association canadienne des
entrepreneurs en
couverture



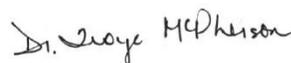
400 membres



Aaron Wudrick
Directeur fédéral
Fédération canadienne des
contribuables



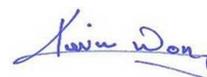
123 000 supporters



Dr Troye McPherson
Président
Association canadienne des
médecins vétérinaires



6 665 membres



Kevin Wong, CAE, MBA
Directeur exécutif
Canadian Water Quality
Coalition



208 membres



Sean Hu
Directeur exécutif
Chinese Business Chamber
of Canada



1 300 membres



James Swan, MD, FRCPC
Coalition of Ontario
Doctors



2 450 membres



Perrin Beatty
Président et chef de la
direction
Chambre de commerce
du Canada



200 000 membres



Guy Legault
Président
Conference for Advanced
Life Underwriting



670 membres



Léopold Turgeon
Président et directeur
général
Conseil québécois du
commerce de détail



5 800 membres



Jeff Koller
Directeur exécutif
Electrical Contractors
Association of Ontario



ELECTRICAL
CONTRACTORS
ASSOCIATION OF
ONTARIO



Bill Brushett
Président et chef de la
direction
Family Enterprise Xchange




Stéphane Forget, MBA
Président-directeur général
Fédération des chambres de
commerce du Québec



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

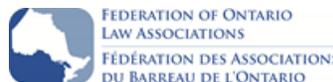
139 chambres et
50 000 entreprises



Sandra Kegie
Directrice exécutive
Fédération des courtiers en
fonds mutuels




Jaye Hooper
Président du conseil
d'administration
Fédération des associations
du barreau de l'Ontario



8 500 membres



Mark Brock
Président du conseil
d'administration
Grain Farmers of Ontario



28 000 membres



Iain J.S. Black
Président et chef de la
direction
Greater Vancouver Board of
Trade



5 200 membres



Warren Heeley
Président
Heating, Refrigeration and
Air Conditioning Institute
of Canada




Nancy Allan
Directrice exécutive
Courtiers indépendants en
sécurité financière du
Canada



3 500 membres

Jeff Wachman
Président
Institute of Advanced
Financial Planners



Pierre Boucher
Chef de la direction
Association des
entrepreneurs en
mécanique du Canada



900 membres

Terrance Oakey
Président
Merit Canada



3 500 membres

Mark Prieditis, MD, FRCPC
Président
Association des
radiologistes de l'Ontario



1 400 membres

Dr Nadia Alam
Président
Ontario Medical Association



43 493 membres

Ettore Cardarelli
Président
Ontario Real Estate
Association



Tony Elenis
Président et chef de la
direction
Ontario Restaurant Hotel
and Motel Association



11 000 membres

Doug Bedard
Président du conseil
d'administration

Georgina Blanas
Directrice exécutive
Private Capital Markets
Association of Canada



500 membres

Sean Reid
Vice-président
Progressive Contractors
Association of Canada



180 membres

Grace Sammut
Directrice exécutive,
Resorts of Ontario



Shanna Munro
Présidente et chef de la
direction
Restaurants Canada



30 000 membres

Shane Jahnke
Saskatchewan Stock
Growers Association



600 membres



Levi Wood
Président
Western Canadian Wheat
Growers Association




John Schmeiser
Chef de la direction
Western Equipment Dealers
Association



800 membres

- c. c. Le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada
M. Peter Julian, député néo-démocrate de New Westminster-Burnaby et porte-parole du NPD en matière de finances
M. Percy Mockler, sénateur et président du Comité sénatorial permanent des finances nationales
M. Pierre Poilievre, député conservateur de Nepean-Carleton et ministre du cabinet fantôme responsable des Finances et de la Commission de la capitale nationale
M. Wayne Easter, député libéral de Malpeque, président du Comité permanent des finances